



# L'IVG ET NOUS

Il y a quarante ans,  
Simone Veil faisait voter  
le droit à l'avortement.  
Une loi qui a changé  
la vie des femmes.  
Comme vous le racontez  
dans notre dossier.

Par ISABELLE DURIEZ



**UNE FEMME SEULE, DIGNE, COURAGEUSE** face à un hémicycle rempli très majoritairement d'hommes, pour beaucoup hostiles. Une femme armée de sa profonde conviction de faire ce qui est juste et de parler « au nom de toutes les femmes ». Lorsqu'il y a quarante ans, le 26 novembre 1974, Simone Veil monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre le droit à interrompre une grossesse non voulue, elle sait qu'elle monte au front. Ministre de la Santé depuis six mois, elle a été choisie par Valéry Giscard d'Estaing pour mener ce combat : elle, la bourgeoise, mère de trois enfants, et seule femme ayant le titre de ministre au sein du gouvernement. Il y a urgence : 300 000 femmes avortent clandestinement par an, avec la peur d'être condamnées pour meurtre. Les conditions sanitaires sont effroyables. Chaque jour, une femme meurt. Beaucoup sont mutilées, stériles à vie. Ce sont à ces femmes que Simone Veil pense pendant les trois jours et deux nuits de débat, quand, épuisée par les attaques de sa propre majorité, sonnée par les dérapages antisémites, elle s'entend dire que l'IVG serait de la « barbarie organisée » qui rappelle « le nazisme » et les « fours crématoires ». Elle tient bon, elle fait des concessions (comme le raconte le téléfilm « La Loi »\* sur France 2). Elle veut faire sauter le verrou, quitte à ce que la loi soit améliorée par la suite. Elle est finalement adoptée avec 284 voix contre 189. Le texte est promulgué le 17 janvier 1975. Un tournant majeur dans la vie des femmes.

**AU FIL DES DÉCENNIES**, les batailles suivantes ont permis de faciliter l'accès à l'IVG : création de centres autonomes, prise en charge par la Sécurité sociale, suppression du consentement des parents pour les mineurs, allongement du délai légal, accès à l'avortement médicamenteux en ville... Pourtant, quarante ans après, ce droit n'est pas sécurisé : 130 centres IVG ont fermé en dix ans, les délais sont parfois très longs, l'accès reste inégal d'une région à une autre... Surtout, l'IVG reste taboue : une femme sur trois a choisi dans sa vie d'interrompre une grossesse et pourtant très peu en parlent. On l'apprend de la bouche d'une amie des années après, des filles n'en ont jamais parlé à leur mère, des jeunes femmes ne se confient que sur des forums anonymes. Persiste aussi l'idée culpabilisante que celles qui avortent l'ont bien cherché, avec tous les moyens de contraception dont elles disposent aujourd'hui... Pour déstigmatiser l'IVG, nous vous avons demandé de briser le silence. Vous avez été très nombreuses à répondre, toutes générations confondues. Vous nous avez raconté quarante ans de droit à l'IVG. Et d'admiration respectueuse pour celle qui a libéré les femmes, Simone Veil.

**Retrouvez d'autres témoignages sur [elle.fr](http://elle.fr).**

\* Voir critique p. 54.

→ **MYRIAM** « A 45 ans, une décision difficile »

« J'ai avorté, je ne m'en vante pas, mais je n'en ai pas honte non plus. Il y a quatre ans, à 45 ans. Je prenais peu de précautions pensant qu'à mon âge je ne risquais plus rien. Déjà maman de deux filles de 15 et 18 ans, je n'ai pas eu le courage de recommencer à pouponner ni surtout de revivre une grossesse allongée, comme les précédentes. J'étais également très angoissée par les risques de malformations ou de handicap. Mon mari me soutenait quelle que soit ma décision. Elle n'a pas été facile à prendre. Une partie de ma vie de femme prenait fin. Malgré tout, je ne regrette pas ma décision. Je reste bouleversée lorsque j'en parle, mais je n'ai aucun problème à assumer ce geste. L'IVG est un droit fondamental et il est inenvisageable pour moi que mes filles n'aient pas ce même droit. »



→ **PATRICIA** « Simone Veil nous a libérées de la peur »

« J'ai subi une IVG clandestine un an avant le vote de la loi Veil. J'avais 15 ans et j'ai failli y laisser ma vie. C'était avec mon premier amoureux. Nous n'avons pas pensé que ça pouvait arriver. Et pourtant... J'ai prévenu mes parents. Ils ont insisté auprès d'un médecin qui a fini par nous orienter vers une femme qui a fait ce qu'il fallait. Et, comme souvent, ça a mal tourné. J'ai eu une hémorragie et il a fallu attendre que je sois à deux doigts de crever pour que l'on m'emmène à l'hôpital pour le curetage. Commencer sa vie sexuelle comme ça, c'est abominable. J'ai mis trois ans avant d'oser à nouveau faire l'amour. Simone Veil nous a libérées non pas de la culpabilité (que certains voulaient nous faire ressentir) mais de la peur au ventre : peur de tomber enceinte, peur de mourir ou d'avoir des séquelles, peur d'être obligées de devenir mère contre son gré, si l'avortement ne marchait pas, peur de devoir arrêter ses études, de ne pas avoir d'autre avenir. Elle nous a rendu une vraie jeunesse ouverte à l'amour et à tous les rêves. »

« AUCUNE FEMME NE RECOURT DE GAÏETÉ DE CŒUR À L'AVORTEMENT. IL SUFFIT D'ÉCOUTER LES FEMMES. C'EST TOUJOURS UN DRAME. »

SIMONE VEIL, 26 NOVEMBRE 1974

→ **CÉCILIA** « Je ne regrette rien »

« Je m'en souviendrai toute ma vie. Moi, à 18 ans, deux bandes roses sur mon test de grossesse acheté "pour me rassurer", le lendemain des résultats d'admissibilité tant attendus dans mon école supérieure. Moi, debout, terrorisée, impuissante et toutes ces images qui se bousculent dans ma tête. Puis le premier appel à un gynécologue pris au pif dans l'annuaire... et premier refus. Puis deux, puis trois, au quatrième, on me reçoit, on "m'accepte". L'impression de devoir se justifier, de s'excuser et surtout de se battre pour faire valoir son droit. Parce que oui, j'ai eu cette chance inestimable de pouvoir choisir, de décider moi seule de ce que je voulais pour ma vie, mon avenir, mon corps. Malgré les regards réprobateurs et les réflexions déplacées et blessantes des intervenants que j'ai croisés, au final, j'ai pu choisir et aujourd'hui je ne regrette rien. Ou alors si, d'avoir baissé la tête au lieu de défendre ma liberté haut et fort. »

**57%**

des IVG pratiquées en métropole sont médicamenteuses.

(Source Drees, juin 2014.)

**EVA** « C'était notre choix »

« Je suis tombée enceinte à 37 ans, comme deux fois auparavant, sauf que cette fois ce n'était pas du tout prévu. J'ai réfléchi à ma vie, notre vie. A nos enfants. C'était une décision prise à deux, avec mon mari, pas seulement la mienne. J'essayais de provoquer des discussions, pour voir s'il était à 100 % sûr car moi je ne l'étais pas. Il l'était. J'avais la certitude qu'on allait aspirer et mettre à la poubelle mon bébé de 2 cm. C'est comme ça que je voyais les choses. J'en ai parlé à ma maman chérie qui ne me juge jamais. On a pleuré. Elle était passée par là aussi. Le jour J, mon mari était soulagé. Moi, j'ai gardé en souvenir le test de grossesse positif et le bracelet de l'hôpital. On n'en parle plus jamais. J'y repense de temps en temps. Et, dans ces moments, je me sens très seule. Merci de me donner l'occasion de vous en parler. »

ELLE

@elle  
D'autres témoignages sur [elle.fr](http://elle.fr)

KEYSTONE/GAMMA.RAPHO

L'IVG et nous

elle MAGAZINE

**ANNE-SOPHIE**  
« Je n'ai jamais voulu d'enfants »

« J'ai 48 ans. Mon témoignage va peut-être en choquer certaines. Entre 19 et 25 ans, j'ai avorté deux fois. J'ai commencé à sortir à 19 ans, et j'en ai profité : boîtes de nuit, cuites... Qu'aurais-je dû faire selon les "bien-pensantes" ? Garder les bébés ? Alors que j'en étais une, moi-même ? J'ai à nouveau avorté à 33 ans : le père était marié. Mais pas une fois je n'ai regretté. Car je n'ai jamais voulu être mère. Je n'ai jamais eu ce besoin viscéral qu'ont ressentis mes amies d'avoir des enfants. Pour autant, j'adore jouer avec eux et leur raconter des histoires pour les endormir. Mais de là à avoir la responsabilité énorme de leur éducation et de leur bien-être... c'est trop pour moi. Certaines me traiteront d'égoïste, je me trouve au contraire responsable : de mes faiblesses et de mes forces. »

**FANNY** « Un parcours du combattant »

« J'avais 18 ans, mon père était en phase terminale de cancer, des amis m'ont amenée en soirée pour me changer les idées. Trop d'alcool... un homme a abusé de moi. Le verdict n'a pas été long à tomber, j'étais enceinte. Il n'y a pas eu de doute : il fallait avorter. Comment aurais-je pu élever un enfant issu d'un abus ? Parcours du combattant, regard hostile du personnel hospitalier. Mais, dans cette épreuve, deux femmes extraordinaires m'ont accompagnée et soutenue : ma mère et ma tante. J'ai dû avorter quinze jours après la mort de mon père... J'ai refoulé ça pendant des années. Je voulais être forte. A la naissance de ma fille, les souvenirs sont remontés. Aujourd'hui, à 36 ans, je n'ai aucun regret. »

**130**

En moins de dix ans, 130 centres pratiquant l'IVG ont fermé. 5 % des établissements publics et 48 % des établissements privés.

(Source Dress, juin 2014.)

**FLORENCE** « L'IVG reste taboue »

« J'ai 43 ans et quatre enfants. A 19 ans, étudiante vivant chez mes parents, je tombe enceinte (oubli de pilule deux soirs consécutifs). Je refuse de garder ce bébé. Effondrée, j'en parle à mes parents en craignant leur réaction. Je n'ai pas été déçue ! Ma mère m'a insulté pour ensuite m'ignorer totalement pendant trois mois. Mon père, pharmacien, m'a dit : "Voilà ce qui arrive quand on est immature." C'est mon médecin de famille qui m'a aidée à prendre mes rendez-vous. On n'en a jamais reparlé. Lors d'un déjeuner familial, il y a eu, j'ai évoqué l'IVG et quelqu'un est vite passé à un autre sujet. En 2014, l'avortement reste tabou dans les familles. Simone Veil m'a sauvé la vie, elle m'a permis de finir mes études, de trouver mon travail, mon mari, et m'a donné le bonheur d'avoir choisi de faire mes quatre enfants. »

**ELISABETH FERREIRA** « La société tente toujours de nous culpabiliser »

« J'ai exercé mon droit à l'avortement à l'âge de 19 ans, en octobre 2008. Je n'exposerai pas les raisons ici car je pense que je n'ai pas à me justifier. Il y a plusieurs étapes de culpabilisation. Mon gynéco de l'époque était clairement contre l'avortement. Il m'a montré l'embryon. Il m'a cuisinée sur les raisons de ce choix, et il a même argumenté pour tenter de me convaincre. Ce qui ne m'a pas fait changer d'avis. Mais qu'en serait-il avec une femme plus vulnérable ? Plus tard, lors d'un contrôle médical de routine, j'ai évoqué cet avortement. La femme médecin a pris un ton doux et compatissant et a voulu savoir comment je le vivais. J'étais interloquée, je me suis demandée pourquoi je devais me sentir mal. J'ai compris que la société ne tolère l'avortement qu'à condition qu'on porte le deuil, car, après tout, nous sommes toujours perçues comme des victimes fragiles, incapables de choisir pour notre propre vie. Les femmes ne subissent pas l'avortement. Ce qu'elles subissent, en revanche, c'est la tentative de culpabilisation de la société. J'ai avorté et je vais bien, merci. »



Paris, janvier 2014.

<b>1975</b>	<b>1979</b>	<b>1982</b>	<b>1993</b>	<b>2001</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
La loi Veil autorise, pour une durée probatoire de 5 ans, l'IVG avant la fin de la dixième semaine de grossesse.	Adoption définitive de la loi.	La loi Roudy permet le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.	Instauration du délit d'entrave à l'avortement volontaire.	Allongement du délai légal de 10 à 12 semaines, fin du consentement parental pour les mineurs, autorisation de l'IVG médicamenteuse pour les médecins.	Remboursement à 100 % du forfait IVG.	Suppression de la notion de « situation de détresse ».